



Déclaration liminaire du SNALC au CHSCTA du 7 janvier 2022

Tout d'abord, je vous présente, de la part des représentants du SNALC, nos meilleurs vœux pour 2022. Nous souhaitons à tous d'en finir enfin avec la crise sanitaire pour retrouver une vie normale et des conditions de travail plus sereines.

Cela fait plus d'un an et demi maintenant que nous subissons cette pandémie et les virus qui se succèdent. Nous rappelons que depuis le début de cette crise, le SNALC, avec d'autres, exige un plan d'investissement pour l'École. Aujourd'hui, les personnels ont des masques en tissu, il n'y a presque pas de capteurs de CO² et encore moins de purificateurs d'air, les fenêtres ne s'ouvrent pas ou peu dans de nombreuses salles, il n'y a pas plus de lavabos, les cantines n'ont globalement pas changé. Les collectivités locales n'ont pas fait les investissements nécessaires. Elles ont suivi en cela l'exemple de notre ministère.

C'est bien notre employeur qui décide de ne pas nous fournir de masques chirurgicaux, voire des FFP2 pour ceux d'entre nous qui présentent une vulnérabilité plus grande, soit parce qu'ils ont une pathologie particulière, mais ne veulent pas être en ASA, soit parce qu'ils sont au contact d'enfants très jeunes ou en situation de handicap qui ont des difficultés à respecter les gestes barrières. Nombre de personnels s'achètent leurs propres masques pour aller travailler. Ce n'est pas acceptable.

C'est bien notre employeur qui est responsable de l'augmentation du nombre d'élèves par classe, en particulier dans notre académie, ce qui complique un peu plus la mise en place des gestes barrières.

C'est bien notre employeur qui n'a toujours pas entendu que le nombre de professeurs remplaçants, déjà insuffisant en temps normal, crée encore plus de tensions en cette période de crise.

C'est bien notre employeur qui continue à ne rien anticiper et à annoncer des changements de protocole une veille de rentrée et qui place ainsi les directeurs d'école, les chefs d'établissement et les professeurs dans des situations anxiogènes. Qui, sur le terrain, doit se débrouiller pour mettre en place les changements et les expliquer aux élèves et aux parents d'élèves, toujours dans l'urgence ?

Qu'on arrête de nous dire que la situation est grave, qu'il y a un « raz-de-marée », si l'on ne prend à l'École aucune mesure qui correspond à une situation grave.

Nous vous remercions, Monsieur le Secrétaire Général, d'avoir convoqué ce CHSCTA extraordinaire parce que nous avons des questions et des remontées du terrain et nous espérons que vous pourrez nous donner des réponses pour rassurer nos collègues.

La FAQ, mise à jour le 2 janvier, n'est pas forcément très claire et nécessite des précisions. Dans le 1^{er} degré, le point le plus sensible est la non fermeture de la classe quand un professeur est absent, qui nous paraît incompatible avec le non-brassage et donc l'impossibilité de répartir les élèves dans les autres classes fussent-elles du même niveau. La réponse qu'a reçue une directrice d'école de la part de son IEN, qui préconise d'inscrire les élèves dans les autres classes pendant une période donnée, est pour nous la preuve que la consigne de non-brassage est hypocrite, même si cette réponse a le mérite de réduire la quadrature du cercle et d'éviter à la directrice de se torturer l'esprit. Est-ce la réponse à laquelle doivent s'attendre tous les directeurs ? Autant le leur dire clairement.

La FAQ fait une différence de traitement des cas contacts selon l'âge des élèves. La barre a été placée à 12 ans, sans que personne au ministère ne se rende compte qu'au collège, en 6^{ème}, il y a dans la même classe des élèves de 11 et de 12 ans. Les chefs d'établissement vont avoir fort à faire à expliquer cette différence aux parents des élèves concernés, en particulier à ceux qui sont de moins en moins patients.

Est-il possible d'informer les personnels en ASA de ce qu'ils doivent éventuellement faire ou bien plutôt de leur signaler qu'ils n'ont rien à faire et que leur situation reste inchangée ?

Nous souhaitons attirer votre attention, Monsieur le Secrétaire Général, sur la situation des professeurs vulnérables, qui travaillent en distanciel, de leur mieux,

et sont régulièrement en butte aux parents d'élèves qui les critiquent et se plaignent auprès de leur hiérarchie. A ce propos, la plupart des chefs d'établissement soutiennent ces professeurs, nous tenons à le souligner, mais parfois, certains reportent sur les professeurs la pression qu'ils subissent eux-mêmes de la part de ces parents.

Pour en finir avec les parents d'élèves, nous souhaitons qu'il soit rappelé, très clairement, que les professeurs ne peuvent pas faire du présentiel et du distanciel en même temps. Les collègues nous font régulièrement remonter des pressions à ce niveau-là, de la part des parents, et aussi parfois de leur chef d'établissement. D'ailleurs, il serait souhaitable que la charte d'utilisation des outils numériques soit rappelée à tous. Pronote et l'ENT sont pratiques mais les personnels n'en sont pas les esclaves, n'importe quel jour et à n'importe quelle heure.